



Fiche d'inscription

Autorisation parentale

Temps fort à la Salette du 22 au 25 avril 2024

L'enfant

Nom : Prénom :
Date de naissance : Age : Sexe :

Le responsable légal

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tel portable mère : Tel portable père :
Email :
Adresse des parents durant de séjour (si différente) :
Situation familiale (à remplir si nécessaire) :

Autorisation parentale

- J'inscris mon enfant pour le Temps Fort à la Salette du **lundi 22 au jeudi 25 avril 2024**.
- Je m'engage, le cas échéant, à rembourser tous les frais médicaux, à réception de la facture.
- j'atteste que mon enfant est en bonne santé et apte à pratiquer les activités proposées au séjour choisi.
- J'autorise / Je n'autorise pas le service de la pastorale des jeunes à utiliser les photos et vidéos de mon enfant prises à l'occasion du séjour pour ses supports d'informations liés au temps fort.
- J'ai pris connaissance de la circulaire d'information du temps fort des jeunes dans le cadre de la préparation à la confirmation.
- Je règle par chèque la somme de **140€** y compris le transport et l'hébergement du séjour à l'ordre de la pastorale des jeunes, ou virement automatique compte numéro: **2612387R029**, ou par carte bancaire passé par le service du Pèlerinage Diocésain, à l'adresse **9 rue capitaine de Bresson, 05000 GAP**.
- Le départ en car **LUNDI 22 AVRIL 2024** à la gare SNCF de Briançon à 13h30, puis à la gare SNCF de Montdauphin à 14h00, à la gare d'Embrun à 14h30, à la gare SNCF de Chorges à 15h00, à la gare SNCF de Gap à 15h30, à la mairie de St Bonnet à 16h00 et arrivée à la Salette à 17h00.
- Le retour se sera du **JEUDI 25 AVRIL 2024** à partir de 11h00 départ à la Salette.

Représentant légal :

Signature obligatoire (précédée de la mention "lu et approuvé")

Renseignements
pastorale des jeunes
tel : 06 73 86 14 38

mail: pastorale.jeunes@diocesedegap.com